

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit :	Centifolia (le "Fonds")
Nom de l'initiateur du produit :	DNCA FINANCE (la "Société de Gestion")
ISIN :	FR001400MM95
Site web :	www.dnca-investments.com
Téléphone :	Pour de plus amples informations appeler le +33 1 58 62 55 00
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de DNCA FINANCE en ce qui concerne ce document d'informations clés.	
Ce PRIIP est autorisé en France.	
DNCA Finance est agréée en France sous le n° GP00030 et réglementée par l'AMF.	
Date de production du document d'informations clés : 22 décembre 2023.	

En quoi consiste ce produit ?

TYPE

Le Fonds est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) constitué en Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français.

DURÉE

Le Fonds est constitué pour une durée de 99 ans. Il a été agréé par l'AMF le 27/08/2002 et lancé le 04/10/2002. Aussi bien la Société de Gestion du Fonds que la banque dépositaire peuvent provoquer la dissolution du Fonds selon les modalités énoncées dans le règlement du Fonds.

OBJECTIFS

Classification AMF : « Actions Françaises »

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance supérieure à l'indice CAC 40 calculé dividendes réinvestis sur la durée de placement recommandée, notamment en sélectionnant des valeurs répondant à des critères d'investissement socialement responsables.

L'univers d'investissement de départ est composé de l'ensemble des valeurs françaises dont la capitalisation boursière est supérieure à 100 millions d'euros et le flottant supérieur à 10 millions d'euros (la part des sociétés françaises dont la capitalisation boursière est inférieure à 1 milliard d'euros est limitée à 20 % de l'actif net du Fonds). Les titres non domiciliés en France mais compris dans l'indice SBF 120 sont également éligibles (la part des sociétés ayant leur siège social hors de France est limitée à 10 % de l'actif net du Fonds). L'univers d'investissement du Fonds Centifolia est donc composé d'environ 500 valeurs. L'analyse extra-financière est menée sur les valeurs sélectionnées au sein de cet univers d'investissement. De cet univers d'investissement initial sont exclues les valeurs faisant l'objet de controverses ou de violations sévères et sans mesures correctrices des principes ESG. Le Fonds répond aux critères d'une gestion Responsable. Ainsi, le processus d'investissement et la sélection de l'ensemble des valeurs en portefeuille tiennent compte d'une évaluation interne de la Responsabilité d'entreprise (responsabilités actionnariale, sociale, sociétale, environnementale) basée sur un modèle propriétaire d'analyse financière. Il existe une limite quant au processus de notation consistant en la fiabilité des données publiées qui reposent sur la crédibilité et l'audit des reportings extra-financiers des entreprises. La Société de Gestion implémente une approche « best in universe » visant à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leurs univers d'investissement indépendamment de leur secteur d'activité, aboutissant à une réduction de l'univers de départ d'au moins 20 % et permet de définir l'univers « Responsable ». L'analyse extra-financière est menée sur 90 % au moins des émetteurs en portefeuille. Le processus d'investissement se décompose en trois étapes : (i) une sélection de l'univers basée sur une double approche financière et extra-financière, (ii) la structuration du portefeuille selon une approche macro-économique et (iii) l'analyse fondamentale en tenant compte des critères ESG et de valorisation des instruments sélectionnés. Afin de pouvoir réaliser l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement de l'OPCVM repose sur une gestion discrétionnaire, au travers d'une politique de sélection de titres (« stock picking ») qui ne vise pas à dupliquer son indicateur de référence. Les principaux critères d'investissement sont l'évaluation relative au marché, la structure financière de la société, le taux de rendement actuel et prévisionnel, les qualités du management et le positionnement de l'entreprise sur son marché. Les secteurs économiques visés par le gérant ne sont pas limités, y compris concernant les valeurs des nouvelles technologies. Le gestionnaire concentre ses investissements sur des titres dont le cours de bourse ne reflète pas, selon lui, la valeur réelle et sur lesquels, il considère, que le risque de baisse est limité.

Eligible au PEA, le Fonds est investi au minimum à 75 % en titres éligibles au PEA.

Le Fonds est exposé aux marchés actions françaises de toute capitalisation pour au moins 60 % de son actif net, dont des actions de sociétés de capitalisation boursière inférieure à 1 milliard d'euros dans la limite de 20 % de l'actif net.

Jusqu'à 10 % de son actif net, le Fonds se réserve la possibilité d'investir sur les marchés d'actions de sociétés ayant leur siège social hors de France (y compris des actions de sociétés de pays émergents).

Pour le solde de l'actif, le Fonds peut investir jusqu'à 25 % de son actif net en instruments de taux des pays de l'Union Européenne (obligations et titres de créance négociables et instruments du marché monétaire) de la catégorie « Investment grade » c'est à dire de notation supérieure à A-3 pour le court terme ou BBB- pour le long terme selon Standard & Poor's par exemple, ou jugée équivalente par la Société de Gestion. Cependant, ces instruments peuvent également être sélectionnés dans la catégorie « Speculative grade » ou non notés dans la limite de 5 % de l'actif net.

Le Fonds peut détenir des parts ou actions d'OPCVM et/ou en Fonds d'Investissement à Vocation Générale dans la limite de 10 % de son actif net. Le Fonds n'intervient pas sur les marchés d'instruments financiers dérivés. Le Fonds peut tout de même recourir à des titres intégrant des dérivés à titre de couverture et/ou d'exposition des risques et/ou de taux.

L'OPCVM est géré activement. L'indice est utilisé a posteriori comme indicateur de comparaison des performances. Le gérant pourra ou non investir dans des titres composant l'indicateur de référence à sa libre discrétion et sans contrainte particulière.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Le produit est compatible avec les investisseurs particuliers ayant une connaissance limitée des instruments financiers sous-jacents et n'ayant aucune expérience du secteur financier. Le produit est compatible avec les investisseurs qui peuvent supporter des pertes en capital et qui n'ont pas besoin de garantie du capital. Le produit est compatible avec les clients qui cherchent à faire fructifier leur capital et qui souhaitent conserver leur investissement sur 5 ans.

AUTRES INFORMATIONS

Le Dépositaire est Crédit Industriel et Commercial (CIC). Le rachat des parts peut être demandé chaque jour.

Les sommes distribuables (résultat net et plus ou moins-values nettes réalisées) sont intégralement capitalisées chaque année.

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que les derniers rapports périodiques et la valeur liquidative peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne à l'adresse www.dnca-investments.com

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour 5 ans.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Les risques essentiels du Compartiment résident dans la possibilité de dépréciation des titres dans lesquels il est investi.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur de risque :

Risque de crédit : en cas de dégradation de la qualité des émetteurs, la valeur des obligations en portefeuille peut baisser, entraînant la baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque de change : les investissements réalisés dans d'autres devises que l'euro sont exposés à la dégradation de la parité de change de ces devises par rapport à l'euro, ce qui aurait pour effet de baisser la valeur liquidative.

Risque de liquidité : ce risque représente la baisse des prix que le Fonds devrait potentiellement accepter pour devoir vendre certains actifs pour lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : Exemple d'investissement :		5 ans EUR 10 000		
		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	
Scénarios				
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.			
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 5 660	EUR 1 460	
	Rendement annuel moyen	-43.4%	-31.9%	
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 7 250	EUR 7 820	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre octobre 2015 et octobre 2020.
	Rendement annuel moyen	-27.5%	-4.8%	
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10 650	EUR 11 060	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre juin 2018 et juin 2023.
	Rendement annuel moyen	6.5%	2.0%	
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 14 820	EUR 13 120	Ce type de scénario s'est produit pour un investissement dans le produit entre octobre 2014 et octobre 2019.
	Rendement annuel moyen	48.2%	5.6%	

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Que se passe-t-il si DNCA FINANCE n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- EUR 10 000 sont investis.

Investissement de EUR 10 000

Si vous sortez après 1 an Si vous sortez après 5 ans

Coûts totaux	EUR 427	EUR 1 539
Incidence des coûts annuels	4.3%	2.7%

Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4.7 % avant déduction des coûts et de 2.0 % après cette déduction.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie

Si vous sortez après 1 an

Coûts d'entrée	Jusqu'à 2.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.	Jusqu'à EUR 200
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	EUR 0

Coûts récurrents prélevés chaque année

Frais de gestion et autres frais administratifs ou d'exploitation	2.25% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	EUR 225
Coûts de transaction	0.02% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	EUR 2

Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques

Commissions liées aux résultats	20% de la performance positive nette de frais au-delà du CAC 40 calculé dividendes réinvestis.	EUR 0
---------------------------------	--	-------

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 années.

La période de détention recommandée a été choisie pour fournir un rendement constant moins dépendant des fluctuations du marché.

Vous pouvez obtenir le remboursement de la totalité ou partie de votre investissement à tout moment avant échéance du RHP ou le détenir plus longtemps. Il n'y a pas de pénalités facturées aux désinvestissements anticipés.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées, chez le dépositaire, chaque jour de bourse jusqu'à 12h30 et sont exécutés le jour de bourse suivant sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de bourse et publiée le lendemain. Ils sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative et sont réglés et livrés deux (2) jours suivant le jour de bourse.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès de la Société de Gestion du Fonds afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante :

DNCA FINANCE, 19 Place Vendôme, 75001 Paris

dnca@dnca-investments.com

www.dnca-investments.com

Autres informations pertinentes

Des informations plus détaillées sur ce Fonds, telles que le prospectus, le règlement ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel, peuvent être obtenues gratuitement, auprès de la Société de Gestion ou en ligne à l'adresse www.dnca-investments.com. Le Fonds promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »).

Les performances passées et les scénarios de performance précédents sont disponibles auprès de la Société de Gestion.